



Comité de Défense des Transports Collectifs

LIBERTE, MOBILITE, GRATUITÉ !

Lundi 13 mai 2019 à 17h30 à la Bourse du Travail
(UL CGT 3, rue Parmentier, Arles)

Rencontre conférence-débat pour la GRATUITE DES TRANSPORTS EN COMMUN

La gratuité des transports en commun concerne le droit à la mobilité pour toutes et tous : salarié.e.s pour se rendre au travail, particuliers, familles sans voiture, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, collégiens, lycéens et étudiants!

La gratuité est un outil de lutte contre la pollution et les gaz à effet de serre, favorisant la baisse du CO2 et des particules fines grâce à la diminution de la circulation quotidienne des voitures particulières !

La gratuité permet également une diminution de l'isolement, voire de la stigmatisation, et donc de l'exclusion sociale !

38 communes et agglomérations en France ont décidé de passer à la gratuité des transports en commun, la plus grande étant Dunkerque, 200.000 habitants. Elle est envisagée dans certains pays tels l'Estonie ou le Luxembourg.

Partout ont été enregistrées une importante augmentation du trafic de passagers et une diminution des incivilités. Tel Aubagne où le nombre de voyages annuels en transport en commun est passé de 1,9 million à 6 millions entre 2009 et 2017, les dégradations sont pratiquement nulles, les rapports usagers/personnels ont été pacifiés.

C'est possible sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ACCM, où les recettes de billetterie ne représentent même pas 10% des dépenses, si... nous nous mobilisons !

Pour en parler le 13mai, nous recevons

Maurice Marsiglia,

Président de l'ASDEL

(Association « se déplacer en liberté » du pays d'Aubagne et de l'Etoile)